



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010
D - 20100342

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Société des grands garages et parkings de Bordeaux
S.G.G.P.B. Rapport d'activité et financier de l'exercice
2009. Information du Conseil Municipal.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une S.A.E.M.L. détenue à 65 % par la ville de Bordeaux.

Cette société a en charge, par convention avec la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo et Alsace Lorraine. Elle est également titulaire, depuis septembre 2005, de la délégation de service public du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres, allées de Bristol, sur la place des Quinconces.

Les contrats de délégation de service public arrivent à leur terme au 31 décembre 2010.

Une convention a été signée le 2 novembre 2009 avec la société INCITE pour l'exploitation d'un parc à vélos de 48 places situés rue Bouquière à Bordeaux.

1 / Les comptes de l'exercice 2009

Le chiffre d'affaires de SGGPB atteint 2 083 203 € en 2009 contre 2 035 013 € en 2008 (+2.37%). Il regroupe trois segments d'activités :

- Le chiffre d'affaires « clientèle abonnée » est en légère diminution de -0.07% entre 2008 et 2009. Cette évolution cache des disparités entre les parcs gérés :
 - Progression de 12.1% du chiffre d'affaires aux allées de Chartres.
 - Le parking Victor Hugo quant à lui connaît une diminution du nombre d'abonnés de -7.03% (soit 56 abonnés) du fait des travaux de peinture réalisés en cours d'année.
- Le chiffre d'affaires « clientèle horaire » est sur une tendance haussière, que ce soit à Victor Hugo (+ 5.02%) ou aux allées de Chartres (+ 3.08%). Cependant le nombre d'entrées sur les allées de Chartres a diminué de 983 (-0.96%) du fait de l'évolution du stationnement sauvage sur l'esplanade des Quinconces.
- Les prestations annexes intègrent l'exploitation des péages de Mérignac, la convention avec la Ville de Bordeaux relative à l'exploitation du parc situé sous la patinoire et la surveillance de 25 parcs extérieurs à la CUB (Reims, Macon, Montluçon, Bergerac, ...).

Les charges d'exploitation ont globalement diminué de 31.35% par rapport à 2008 (1 818 108 € en 2009 contre 2 648 444 € en 2008). Cette diminution est liée aux importants travaux réalisés en 2008 et à l'interruption, pour des raisons techniques, des travaux en 2009 sur Victor Hugo. En effet, des travaux étaient prévus au budget 2009 mais un litige actuellement en cours a stoppé la poursuite des travaux (zone de circulation niveau 1 devenue dangereuse). La masse salariale a progressé de 22 486 € atteignant 620 785 € au 31/12/2009.

Le résultat d'exploitation après dotations et réintégrations des provisions de travaux devient bénéficiaire de 834 756 € contre un résultat déficitaire de -88 744 € en 2008.

Le résultat d'exploitation hors travaux est de 479 221 € en 2009 contre 453 293 € en 2008.

Le résultat net après impôts est de 651 133 € en 2009 contre 299 466 € en 2008.

2 / Distribution de dividendes

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration a décidé la distribution de dividendes aux actionnaires pour un montant global de 685 109.52 € soit un dividende par action de 20.08 €.

3 / Le budget pour 2010

Le budget 2010 est bâti sur une hypothèse de diminution de chiffre d'affaires : 2,06 M€ prévu contre 2,083 M€ réalisé en 2009. Le programme de travaux s'intensifie, avec des entretiens et réparations à hauteur 950 K€ (247 K€ en 2009). Ces deux hypothèses cumulées expliquent le recul du bénéfice prévisionnel à 213 K€.

4 / Le programme de travaux

En 2009, deux appels d'offres avaient été lancés pour la rénovation et les aménagements du parc de stationnement Victor Hugo. Les marchés ont été attribués fin 2009 pour un montant global de 380 736 € HT.

En 2010, des travaux sont également planifiés sur le parc des Allées de Chartres à savoir la création d'une sortie sur les Allées de Bristol ainsi que la réfection des voiries.

Au regard du rapport fourni en annexe, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver le présent rapport d'activité.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

ANNEXE : Soldes Intermédiaires de Gestion

en euros	2009	2008
Prestations de services	2 083 203	2 035 013
Chiffre d'affaires	2 083 203	2 035 013
Achats de matières premières	5 526	5 246
Autres achats et charges externes	595 443	919 577
Valeur ajoutée	1 482 234	1 110 190
Impôts et taxes	43 171	49 073
Charges de personnel	620 786	598 299
Excédent brut d'exploitation	818 277	462 818
Autres charges d'exploitation	431 329	515 470
Autres produits d'exploitation	0	0
Dotations amortissements et prov.nette des reprises	-447 808	36 092
Résultat d'exploitation	834 756	-88 744
Produits financiers	46 623	217 338
Charges financières	50	4 804
Résultat financier	46 573	212 534
Résultat courant avant impôt	881 329	123 790
Produits exceptionnels	105 775	327 957
Charges exceptionnelles	10 223	1 895
Résultat exceptionnel	95 552	326 062
Impôts société	325 748	150 386
Résultat de l'exercice	651 133	299 466
Résultat / Chiffre d'affaires	31,3%	14,7%

Rapport d'activité de l'exercice 2009

Chiffre d'affaires

Clientèle abonné

	2009		2008		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés
Victor Hugo	525 550	741	559 614	797	-6.09%	-7.03%
Alsace Lorraine	98 016	108	97 341	110	0.69%	-1.82%
Chartres	303 120	390	270 397	381	12.10%	2.36%
Total € HT	926 686	1 239	927 352	1 288	-0.07%	-3.80%

Le nombre d'abonnés au 31 décembre constitue plus une indication qu'une donnée économique. Pour le parc Victor Hugo, les demandes d'abonnement ont été réduites compte tenu des travaux de peinture en fin d'année, le parc n'est pas saturé. Le parc Alsace Lorraine, exclusivement réservé aux abonnés est complet sur la période. Le parc de Chartres au niveau des abonnés a progressé en 2009 de 12.10 %. La baisse sur Victor Hugo et Alsace-Lorraine est compensée en partie par la progression du parc des Allées de Chartres, le chiffre d'affaires des abonnés global est donc en légère baisse de -3.80 %.

Clientèle horaire

	2009		2008		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées
Victor Hugo	670 782	190 644	638 713	182 519	5.02%	4.45%
Chartres	420 579	101 656	407 996	102 639	3.08%	-0.96%
Total € HT	1 091 361	292 300	1 046 709	285 158	4.27%	2.50%

Le chiffre d'affaires horaire global s'élève à 1 091 361 € en 2009 pour 1 046 709 € en 2008 soit + 4.27 %. Cette hausse est due à une progression de la fréquentation sur le parc Victor Hugo malgré le gel de 110 places de stationnement sur les mois de novembre et décembre 2009 pour les travaux de réfection de peinture. La fréquentation du parc des Allées de Chartres reste stable entre 2008 et 2009.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement : il représente 66 % des moyens de paiements.

Chiffre d'affaires total au 31 décembre 2009

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	2009		2008		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	926 686	46%	927 352	47%	-0.07%
Horaires	1 091 361	54%	1 046 709	53%	4.27%
Total € HT	2 018 047	100%	1 974 061	100%	2.23%

Le chiffre d'affaires du 01 janvier au 31 décembre 2009 est hausse de 2.23% soit de + 43 986 € par rapport au chiffre d'affaires au 31 décembre 2008.

Chiffre d'affaires issu de prestations annexes

Le chiffre d'affaires total englobe les prestations de services d'activités annexes pour le compte de :

- o **Mairie de Mérignac**, par marché du 22 janvier 2009, relatif à l'exploitation et l'entretien des péages (horodateurs de surface sur le territoire de la Ville de Mérignac) pour 26 485 HT.
- o **Mairie de Bordeaux**, convention du 1 octobre 1997, de prestations de services pour l'exploitation du parc de l'îlot 4 situé sous de la patinoire, maintenance des équipements, télésurveillance, contrôle d'accès et nettoyage pour 25 044 € HT.
- o **SAGS**, convention de prestation, du 1^{er} mai 2004, pour la surveillance de 13 parcs de La Ville de Reims, 1 parc à Oyonnax, 1 parc à Macon, 1 parc à Montluçon, 2 parcs à Bergerac, la nuit et le week-end pour 8 100 € HT
- o **Divers refacturation** 5 524 € HT.

Le total du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2009 est de 2 083 202.99 €. En 2008, son montant était de 2 035 012.94 €.

Parc des Allées de Chartres

La Mairie de Bordeaux par contrat d'affermage du 23 décembre 2008, nous a confié la gestion du parc des Allées de Chartres pour 2 années à compter du 1^{er} janvier 2009.

Rapport de gestion de l'exercice

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation que les années précédentes.

Les recettes de gestion

Les recettes tirées de l'exploitation s'élèvent à 2 083 202,99 € en 2009, contre 2 035 012,94 € en 2008.

Le chiffre d'affaires des abonnements est de 926 687,56 € en 2009 contre 927 352,74 € en 2008

Le chiffre d'affaires des horaires s'établit à 1 091 361,71 € en 2009 contre 1 046 710,21 € en 2008

Les perspectives d'avenir

La fréquentation du parc Victor Hugo malgré les travaux a progressé.

La politique de délivrance d'abonnement est maintenue. L'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.

Les locations d'emplacements du parc Alsace Lorraine répondent à toutes les demandes.

Malgré la conjoncture le chiffre d'affaires global 2009 de la société a progressé de 2.37% par rapport à 2008.

Les dépenses de gestion hors taxes

Les achats de matières et autres approvisionnements passent de 5246 € pour l'exercice 2008 à 5526 € en 2009

Les autres achats et charges externes passent de 919 577 € pour 2008 à 595 442 € pour 2009.

Le poste traitements et salaires s'élève à 398 667 € en 2008 contre 408 905 € en 2009.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 199 632 € en 2008 contre 211 880 € en 2009, incluant la couverture retraite des salariés GGPBX et BPA dans le cadre de l'article 83 du CGI.

Le total des charges d'exploitation pour l'exercice est de 1 818 108 € en 2009 contre 2 648 444 € en 2008, la diminution provient des travaux 2009 qui sont de 100 839 € contre 512 037 € en 2008.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2009 après les dotations et réintégrations des provisions de travaux 2009 est de 834 765 €, contre -88 744 € en 2008.

Le résultat brut d'exploitation 2009, sans prise en compte des travaux (réalisés et variations de provisions) est de 479 221 €, contre 453 293 € en 2008. Il s'analyse de la façon suivante :

	2009	2008	2007
Résultat d'exploitation	834 765	- 88 744	199 695
+ Travaux réalisés	100 839	512 037	325 394
+ Variation de provisions sur travaux	- 456 383	30 000	- 152 000
Résultat d'exploitation hors travaux	479 221	453 293	373 089

Le résultat courant avant impôt s'établit à 881 328 €

Le résultat exceptionnel passe de 326 063 € en 2008 à 95 552 € en 2009 le repli est du à des provisions antérieures qui ont été réintégrées en 2008.

Le résultat net après impôt est de 651 133 € en 2009, contre 299 466 € en 2008 en nette progression.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 relatives aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients, la décomposition à la clôture de l'exercice 2009 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

0 à 30 Jours	Plus de 90 jours	Débiteurs
35 160	49 726	32
41 %	59 %	0%

Le dépassement de délai (fournisseurs à plus de 90 jours) concerne des litiges en cours.

Capital social et situation nette

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres de la société sont de 3 093 029,50 € pour un capital social de 520 135,71 €. Ils sont en progression par rapport au 31 décembre 2008, représentant le résultat net de l'exercice 2009 pour 651 133 €.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 651 133 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

à la réserve légale, à concurrence de6 550.48 €

à la distribution de dividendes aux actionnaires
à concurrence de644 582.52 €

Par ailleurs, nous vous proposons de décider de distribuer aux actionnaires, une somme de 40 527 € à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Le montant global des dividendes distribués s'élèverait à 685 109.52 €. Chaque actionnaire recevrait ainsi un dividende par action de 20.08 €.

Ce dividende serait éligible à la réfaction de 40 % au profit des actionnaires personnes physiques, soit :

distribution de dividendes d'un montant de 20 120.16 € éligible à la réfaction de 40 %.

et distribution de dividendes d'un montant de 664 989.36 € non éligible à la réfaction de 40 %.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Distribution éligible à l'abattement de 40 %	Distribution non éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2008	Néant	-	-
31 décembre 2007	Néant	-	-
31 décembre 2006	Néant	-	-